

POUR VOS DOSSIERS

La Fondation Jean Jaurès se penche sur les enjeux des prochaines élections sénatoriales

La Fondation Jean Jaurès vient de publier une note intitulée "Des élections sénatoriales stratégiques", dans laquelle MM. Emeric BREHIER, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation, et Sébastien ROY, ancien collaborateur de cabinet en collectivités territoriales, se penchent sur les grands enjeux des élections sénatoriales à venir. Il nous a semblé opportun d'en reproduire ci-dessous les grandes lignes :

"Premières élections intermédiaires du second quinquennat d'Emmanuel MACRON, les élections sénatoriales, qui se tiendront le 24 septembre 2023, seront déterminantes à plus d'un titre (...). Témoignant de la grande diversité des collectivités territoriales et de leurs élus, ces élections montreront l'évolution des rapports de force entre les différentes formations politiques, quelques années avant la prochaine présidentielle", rappellent les auteurs.

Rappelons, pour commencer, que le Sénat est renouvelable par moitié et que le mandat sénatorial est de six ans. Cette année, il s'agit de renouveler 170 des 348 sièges qui composent le Sénat. Les 178 autres l'avaient été lors des élections sénatoriales de septembre 2020. Sont renouvelables les sénateurs des départements d'Indre-et-Loire, d'Isère, de la Loire, de la Loire-Atlantique, du Loiret, du Maine-et-Loire, de la Manche, de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, du Morbihan, de la Moselle, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Atlantiques, de l'ensemble des départements franciliens, de la Réunion et 6 sénateurs représentant les Français établis hors de France, élus à la proportionnelle, ainsi que les sénateurs du Jura, des Landes, du Loir-et-Cher, de la Haute-Loire, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, de la Haute-Marne, de la Mayenne, de la Meuse, de la Nièvre, de l'Orne, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, de Savoie, de la Guadeloupe, de la Martinique, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie, élus au scrutin majoritaire.

Depuis les élections législatives de juin 2022, le gouvernement ne dispose plus que d'une majorité relative à l'Assemblée nationale. "Soumis par ailleurs aux rapports de force avec les groupes du MoDem et de Horizons, (il) ne peut plus compter sur la seule Assemblée nationale pour faire adopter ses textes à l'issue de la navette parlementaire. Il se doit, en dehors des projets budgétaires toujours susceptibles d'être adoptés par l'utilisation du 49.3 (...), de trouver des compromis avec différentes forces politiques sénatoriales (...). C'est bien dans ce cadre que les enjeux des sénatoriales de septembre 2023 doivent être abordés et déterminés", soulignent les auteurs avant de passer en revue les enjeux de ce scrutin pour chaque groupe parlementaire représenté au Sénat.

Conserver le dernier bastion

"Pour Les Républicains (LR), l'enjeu est assez simple : demeurer l'épine dorsale de la majorité sénatoriale. On ne voit pas d'ailleurs comment il pourrait en être autrement. (...) Avec des municipales qui l'ont vu raffer presque 40 % des villes de plus de 10 000 habitants, conserver 8 régions sur 13 et plus des trois quarts des départements, LR devrait sur le papier conserver sa majorité à la Chambre haute. La question est de savoir si les soubresauts post-présidentielle de 2022 n'ont pas émoussé la capacité de LR. Ces élections sénatoriales permettront de vérifier que les défections engrangées depuis le très mauvais score de Valérie PECRESSE auront un impact. Nous pensons particulièrement à ces élus qui ont quitté LR après l'élection d'Eric CIOTTI pour rejoindre la formation du maire du Havre (M. Edouard PHILIPPE, NDLR). Comment vont se passer pour LR les sénatoriales, par exemple en Moselle, suite au départ du maire de Metz, François

GROSDIDIER ? A ces évolutions purement électorales vient s'ajouter également la désaffiliation d'un certain nombre d'élus locaux au profit de la coalition présidentielle. On pensera ici, entre autres, à des villes comme Angers, Reims, Nice, Toulouse, Calais, Bayonne, etc. (...)

L'enjeu pour Les Républicains est moins lié à leur affaiblissement électoral qu'à leur capacité à maintenir, nationalement et localement, une stratégie d'union afin d'éviter les dispersions des voix. Il s'agira donc tout à la fois de favoriser les listes d'union le plus largement possible et d'éviter que des candidatures dissidentes (suite à des décisions de ne pas se représenter de la part de sénateurs sortants ou bien, à l'inverse, du choix de titulaires de se représenter en dépit des choix nationaux ou départementaux) ne viennent disperser les voix attendues. Relevons ici que la dissidence, notamment dans les départements élisant les sénateurs, à la proportionnelle, est parfois mise en œuvre afin de permettre la réélection de deux sénateurs, plutôt que d'assurer celle d'une sénatrice. (...) A ce stade, il convient également de prendre garde à l'attitude de l'UDI qui demeure une force politique qui compte dans cette élection tant cette formation a su conserver un nombre suffisamment important d'élus pour pouvoir peser seule à certains endroits ou être un partenaire essentiel pour LR.

Quelle stratégie politique pour le parti présidentiel ?

En ce qui concerne le parti présidentiel, l'enjeu est plus complexe, voire retors. Il s'agit tout d'abord de décider l'enjeu stratégique conféré à ces sénatoriales : souhaite-t-on menacer la prééminence des LR sur la majorité sénatoriale ou à l'inverse, en faire un non-événement dans l'optique d'un "gentleman agreement" avec le président du Sénat et le président du groupe LR ?

Si c'est la première option qui est retenue, alors il convient de porter une attention fine aux réalités locales afin tout à la fois de bien traiter les partenaires de la majorité présidentielle (MoDem et Horizons) dont les représentants ne siègent pas dans le groupe RDPI, d'éviter les dissidences locales a contrario de ce qui s'est passé lors des élections législatives et qui avait provoqué des défaites – voire des éliminations dès le premier tour – improbables et d'imaginer la construction d'un groupe présidentiel bien plus conséquent que la demi-cinquantaine que compte celui présidé à ce jour par François PATRIAT. Les résultats des dernières échéances municipales, départementales comme régionales ne laissent pas présager de formidables résultats pour le parti présidentiel. Pourtant, c'est sans compter sur l'éclatement des scènes politiques, sur la capacité dans chaque département d'un certain nombre d'élus à aller au-delà de leurs bases électives, sur les "bougs" au sein des scènes locales avec le ralliement au président de la République à l'occasion de la dernière élection présidentielle, et surtout sur la possibilité d'alliances au Sénat afin de contrebalancer la prééminence des Républicains. Atteindre cet objectif nécessite donc un choix stratégique décliné tactiquement au sein de chacun des départements renouvelables. Et, in fine, une capacité à faire émerger un bloc central aussi puissant que celui des Républicains. C'est-à-dire une capacité à s'entendre avec le RDSE, l'Union centriste et le groupe des Indépendants, République et Territoires, soit aujourd'hui un total de 109 sénateurs. (...)

La Nupes sans LFI ?

Les forces regroupées au sein de la coalition de la Nupes issue du formidable coup stratégique et tactique du leader de la France insoumise aux lendemains de la dernière élection présidentielle sont confrontées à de singuliers vents possiblement contraires. (...) Il n'en reste pas moins que pèseront tout autant, sinon plus, les réticences plus ou moins fortes au sein des groupes sénatoriaux de gauche de laisser une place à la France insoumise qui ne peut se vivre autrement que comme l'aimant de cette coalition électorale. La gauche au Sénat sera le produit à l'évidence des élections locales de 2021 mais aussi de sa capacité à se mettre d'accord et à faire l'union.

Aux dernières municipales, le PS avait conservé l'essentiel de ses positions, avec quelques performances dans certaines métropoles mais ne parvenant pas à reprendre de très nombreuses communes perdues lors des élections de 2014 ; le PC était sorti un peu plus écorné ; les Verts avaient connu une forte poussée dans le centre des métropoles et LFI avait fait l'impasse, comme elle le fit un an plus tard pour les départementales et les régionales. Lors des départementales et des régionales, le PS peut optiquement être satisfait, ayant conservé ses 5 présidences de région et ses 22 présidences de département. Rappelons toutefois que ces présidences ne furent conservées qu'au prix du sacrifice (...) d'un grand nombre d'élus socialistes au profit d'élus soit d'autres composantes de la gauche, classiquement les Verts, le PC ou le PRG, mais aussi de nouveaux venus sur le terrain de jeu, comme Génération-s, Nouvelle donne ou Place publique. Dans la manière dont se comporteront ces élus réside une bonne partie de la clé du scrutin pour les socialistes dans un certain nombre de départements. Prenons l'exemple du Grand Est : comment se comporteront les élus régionaux issus de deux listes ? Si, en Meurthe-et-Moselle, la prise de Nancy par Mathieu KLEIN peut présager de bonnes nouvelles, la perte de Metz, de mauvaises cantonales et de mauvaises régionales pour les socialistes mosellans pourraient coûter le siège actuellement occupé par Jean-Marc TODESCHINI.

L'heure du bilan 2017-2022 en décalé

Le Groupe socialiste, écologiste et républicain présidé par Patrick KANNER se doit de demeurer le second groupe de la haute assemblée alors même que celui d'Iervé MARSEILLE commence à le talonner en faisant figure de valeur refuge pour nombre d'élus souhaitant conserver une certaine autonomie vis-à-vis des Républicains. L'objectif paraît somme toute atteignable pour les socialistes, même si les résultats électoraux de ces dernières années ne permirent guère de revenir sur les débâcles électorales de 2014 et 2015. Qui plus est, comme vu précédemment, nombreux sont les élus municipaux, départementaux ou régionaux à l'être devenus dans le cadre de listes très ouvertes sur la "société civile" et donc sans lien partidaire avec les socialistes. Nul ne peut être certain de leur vote, encore moins que par le passé. Cela nécessite donc, ce qui est le propre de toute sénatoriale, une campagne d'une grande proximité, voix par voix.

Pour les socialistes, la question des listes d'union, et de leur périmètre, sera d'autant plus cardinale et difficile à trancher dans les départements où des sortants ne se représenteront pas. Il sera alors bien compliqué de faire valoir le refus de listes d'union avec l'ensemble des forces politiques parties prenantes de la Nupes. Quand bien même, à l'évidence, le réservoir de voix potentiellement apportées par la France insoumise, compte tenu de ses échecs électoraux de 2020 et 2021, est singulièrement faible. Mais le numérique ne fait pas tout en politique ; la symbolique a toute sa place. 37 sénateurs élus sous l'étiquette socialiste en 2017 sont rééligibles. (...) Si, dans le Loiret, la victoire des socialistes à Fleury-les-Aubrais et les deux sièges conquis au Conseil départemental laissent penser que le siège de Jean-Pierre SUEUR n'est pas en danger, en Moselle, par exemple, les choses sont bien différentes. La perte de Metz en 2020, l'explosion de la gauche et singulièrement celle des socialistes aux élections régionales ne permettent pas d'être très optimiste. De même, dans la Loire-Atlantique, la relative instabilité des élections municipales dans un scrutin pourtant surplombé par une prime aux sortants et le bon score des Verts aux départementales et régionales laisse là aussi des jeux plus ouverts qu'on ne le pense. Et c'est sans compter sur les difficultés rencontrées pour composer la liste entre les différentes zones de forces des socialistes dans le territoire et la percée électorale des Verts dans ce département.

Comme toujours faire bloc !

Pour le Groupe communiste, l'enjeu, comme lors de chaque renouvellement, est bien de conserver son groupe. La chose n'est pas simple dans certains départements compte tenu des derniers revers électoraux. Notamment dans le Val-de-Marne qui, lors du dernier renouvellement, avait envoyé

deux élus communistes au Sénat, suite à la perte de Champigny-sur-Marne, de Villeneuve-Saint-Georges et de Valenton ainsi que du département en 2021, sans oublier la gestion chaotique du début de mandat à Vitry. A l'évidence, le PC dans ce département historiquement crucial (on rappellera que ce fut en son temps la terre d'élection de Georges MARCHAIS) perdra un siège. Toutefois, le PC ayant réussi, en vieux partenaire madré et rompu dans l'art des négociations, à gagner en nombre d'élus départementaux et régionaux, il n'est toutefois pas impossible que dans certains départements, dans le cadre de listes d'union et d'une division de la droite, les communistes parviennent à tirer leur épingle du jeu. Ainsi, à Paris, Ian BROSSAT devrait succéder à Jean-Luc LAURENT, qui lui-même avait succédé à Nicole BORVO COHEN-SEAT.

Les hyper centres urbains versus la chambre des campagnes...

Quant aux Verts, avec 4 sénateurs renouvelables sur les 12 qui composent leur groupe, là aussi, ils jouent gros. Toutefois, deux d'entre eux sont élus dans des départements où, plus encore dans le cadre d'une probable union des gauches, ils ont de bonnes chances de l'emporter : l'Isère où le maire de Grenoble à la tête d'une municipalité vert-rouge continue à peser même contre les socialistes (remémorons-nous l'élection de l'agglomération grenobloise qui a laissé quelques traces) et la Loire-Atlantique où le maire de Nantes, fidèle soutien du premier secrétaire du Parti socialiste, devrait pousser à une liste d'union avec les écologistes, ce que ne devrait pas contester le président du Conseil départemental, Michel MENARD, ancien député et soutien de la motion Refondations. Le cas de Daniel BREUILLER, dans le Val-de-Maine, est plus complexe, de même que celui de Joel LABBE (qui ne se représente pas) dans le Morbihan. Toutefois, des gains pourraient (...) compenser d'éventuelles difficultés voire permettre au groupe d'engranger quelques gains, comme à Paris. Des métropoles prises par les Verts en 2020, seule Tours est située dans un département concerné par ce renouvellement. Cette prise de la capitale de la Touraine est-elle de nature à changer la donne locale ? (...)

LFI, les sénatoriales comme solde des impasses de 2020 et 2021

C'est dans ce cadre que la question de la présence de représentants de LFI dans d'éventuelles listes d'union des forces de gauche se pose. On voit mal, à part éventuellement quelques départements comme la Seine-Saint-Denis, dans quels lieux une place éligible pourrait être faite aux proches de Jean-Luc MELENCHON. On l'a encore vu récemment avec les montées d'urticaire de la part des proches de Jean-Luc MELENCHON suite à l'annonce de listes d'union, aux périmètres variés, dans une vingtaine de départements entre le PS, EE-LV et le PC. D'abord car, une fois encore, le nombre d'élus locaux encartés ou proches de la France insoumise est faible. Ensuite car la sociologie du corps électoral des sénatoriales n'est pas forcément favorable à des positions radicales telles que peuvent être perçues celles, à tort ou à raison, défendues par le parti de Jean-Luc MELENCHON. Enfin, car chacune des autres forces politiques de la Nupes a tout intérêt, pour des raisons parfois bien différentes, à s'exonérer de l'influence de la France insoumise : les Verts engagés dans un sempiternel travail de refondation suite à leur congrès et en préparation de la stratégie autonomiste pour les européennes ; les communistes qui (...) ont reconquis de haute lutte une certaine indépendance électorale et n'ont pas fait preuve tout au long de ces derniers mois d'une volonté de revenir sur cette stratégie ; les socialistes enfin. Ici, le moins que l'on puisse dire est que l'issue du congrès de Marseille (...) n'a pas permis de trancher la controverse stratégique. (...) Et encore faudrait-il que les volontés du "national" parviennent à faire fi des réticences locales et du président du groupe au Sénat – soutien de Nicolas MAYER-ROSSIGNOL et dont la position sera clairement remise en jeu les jours suivants le renouvellement sénatorial – dont chacun sait les réserves à cet accord. Quand bien même les investitures sont données par le Conseil national, rien de plus facile que de susciter des dissidences. La partie donc, là non plus, est loin d'être gagnée pour les tenants d'une union avec LFI y compris aux sénatoriales. (...)"